

« Administrateur-trice de systèmes d'information »

Référence du concours

Corps : Ingénieur d'études
Nature du concours : Interne
Branche d'activité professionnelle (BAP) : E
Famille professionnelle : Informatique, statistiques et calculs scientifiques
Emploi type : E2A41-Administrateur-trice des systèmes d'information
Nombre de poste ouvert : 1
Localisation du poste : Rectorat de Bordeaux
Inscription sur Internet : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/recrutements/itrfr> du 01/04/2021 au 29/04/2021, cachet de la poste faisant foi (sous réserve de confirmation au Journal Officiel).

Définition et principales caractéristiques de l'emploi type sur Internet :

https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/fiche_emploi_type_referens_iii_itrfr/?refine.referens_id=

Activités essentielles

- Participer à l'administration du système d'information Moyens/finances en termes de référentiels, règles, démarches, méthodologies et outils concernant les applications
- Contribuer au pilotage, au maintien en condition opérationnelle, à l'exploitation et à l'assistance de niveau 2 aux utilisateurs des applications financières des établissements scolaires
- Vérifier la pertinence et la performance fonctionnelle du système d'information
- Proposer des évolutions applicatives (fonctionnelles ou techniques)
- Mutualiser les bonnes pratiques en matière d'utilisation du système d'information du pôle
- Résoudre ou faire remonter les incidents et optimiser les performances
- Contrôler et planifier de manière efficace les modifications d'applicatifs et/ou de logiciels
- Participer à l'élaboration d'outils de consultation, de contrôle et de gestion (scripts, procédures, requêtes, reporting)
- Anticiper les changements et leurs impacts métier sur le SI et en assurer la promotion par des actions de conseil et de communication
- Rédiger la documentation fonctionnelle et technique
- Animer et coordonner une équipe

Compétences requises

Maîtriser les SGBD relationnels Informix et DB2

Maîtriser le langage de requêtes SQL

Connaître les bases de la technologie WEB et savoir lire les fichiers de log applicatifs pour diagnostiquer la cause d'un dysfonctionnement.

Maîtriser les outils d'aide à la décision : Business Objects designer & reporter – BO XI

Connaître les OS Unix, Linux et Windows

Connaître l'organisation de l'Education nationale

Connaître les principes de fonctionnement du système d'information de l'Education nationale et plus particulièrement des finances et des moyens.

Etre en capacité de mesurer l'incidence d'une action sur l'ensemble du système d'information.

Savoir chercher l'information et la mettre en application (base de signalements, etc), identifier et résoudre rapidement les problèmes.

Savoir communiquer : comprendre les problématiques de ses interlocuteurs et pouvoir y répondre clairement

Savoir travailler en équipe : faire circuler l'information, rendre compte à son responsable

Etre organisé et rigoureux, savoir gérer les priorités

Environnement et contexte de travail

La Direction des Systèmes d'Information a pour missions de mettre en œuvre la politique informatique nationale et de réaliser les projets informatiques inscrits dans le projet académique. Elle assiste les maîtrises d'ouvrage et assure la maîtrise d'œuvre des projets académiques en prenant en compte tous les aspects : pédagogiques, décisionnels, de sécurité, techniques et de communication. Elle a également en charge l'assistance informatique aux utilisateurs des établissements scolaires et le développement des partenariats avec les collectivités territoriales relevant de son domaine de compétences.

Au sein de la DSI, le Département des Systèmes Applicatifs (DSA) est chargé de l'encadrement technique des applications métier et de l'accompagnement technico-fonctionnel des services. Il couvre les applications nationales ainsi que les applications locales, qu'elles soient mises en œuvre dans les services académiques ou dans les établissements scolaires. Il est composé de l'ensemble des administrateurs de systèmes d'information (ADSI) de l'académie et est organisé en quatre pôles : RH, scolarité premier degré, scolarité second degré et moyens/finances.